Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14/03/2024

Présents : Gilles CLERET, Hervé MILON, Sylvain HUET, Marie-Claude CATRY, Marc VANPE, David TOUSSAINT, Corinne MARTIN et Nathalie TERRIER

Absents : Isabelle BANCHET, Nathalie TERRIER

Pouvoirs :
Dans l'impossibilité d'assister à la réunion de conseil municipal, Mesdames I. BANCHET et N. TERRIER ont donné respectivement pouvoir à Messieurs D. TOUSSAINT et M. VANPE pour prendre part aux différents votes du conseil municipal.

1. **Approbation du compte rendu du dernier conseil**

→ *Vote pour à l'unanimité*

2. **Désignation du secrétaire de séance :**

Marie-Claude CATRY

3. **Présentation des comptes de 2023 par le Maire**

Budget général :

Section de Fonctionnement :

1) Dépenses :	230 064,18 euros
2) Recettes :	278 274,37 euros
3) Résultat de l'exercice 2023 :	48 210,19 euros
4) Excédent de fonctionnement 2022 reporté	479 539,00 euros
Soit un excédent de fonctionnement cumulé 2023 de	**527 749,19 euros**

Section d'Investissement :

1) Dépenses :	46 475,64 euros
2) Recettes :	104 274,56 euros
3) Résultat de l'exercice 2023	57 798,92 euros
4) Déficit d'investissement 2022 reporté	- 10 350,64 euros
Soit un excédent cumulé d'investissement 2023 de	**47 448,28 euros**

Le compte de gestion 2023 dressé par le comptable est conforme au compte administratif 2023.

Budget Eau et Assainissement :

Section d'Exploitation :

1) Dépenses :	42 756,10 euros
2) Recettes :	52 836,97 euros
3) Résultat de clôture 2023	10 080,87 euros
4) Excédent d'exploitation reporté 2022 de	282,11 euros
Soit un excédent d'exploitation 2023 excédentaire de	**10 362,98 euros**

Section d'Investissement :

1) Dépenses :	23 292,51 euros
2) Recettes :	28 004,56 euros
3) Résultat de clôture 2023 de	4 711,75 euros
4) Excédent d'investissement 2022 reporté	104 630,06 euros
Soit un excédent cumulé d'investissement 2023 de	**109 341,81 euros**

Le compte de gestion 2023 dressé par le comptable est conforme au compte administratif 2023.

4. <u>Vote des comptes administratifs :</u>

Sortie de Gilles CLERET, Marie-Claude CATRY procède au vote des comptes administratifs.

<u>Budget général</u> : → *Vote pour à l'unanimité*

<u>Eau et assainissement</u> :→ *Vote pour à l'unanimité*

5. Questions diverses

✓ TABLEAU DU PARC DU VERCORS à déplacer
Proposition : centre village sur la place du four à pain à l'ancien emplacement des poubelles

✓ Réunion du SIES : jeudi 21 mars à 20 h 00

✓ Réunion avec les élus et l'AGEDEN : Vendredi 29 Mars à 9 h 30
Projet de rénovation de la cure – isolation

✓ Réunion du prochain conseil municipal : jeudi 28 mars à 20 h 30

✓ Corinne et Marie-Claude feront un flyer pour les animations du CCAS de Château qui sera distribué aux personnes concernées.

<u>La séance est levée à 21h30</u>

Vu pour être affiché le , conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes. A Saint-Andéol, le

Le Maire,

Gilles CLERET

La Secrétaire,

Marie-Claude CATRY